

thélémythe.

Depuis 1989, l'association THÉLÈMYTHE anime des services de suivis individualisés dans le cadre de prises en charge Aide sociale à l'enfance :

- qui s'adresse à des jeunes majeurs ou proches de la majorité (16 à 21 ans) en situation d'impasse, de rupture, de crise ou de détresse.

MISSIONS:

- accueillir et prendre en compte les problématiques qui ont donné lieu aux difficultés des adolescents pour leur permettre de sortir de cette impasse qui va de la simple difficulté d'insertion à des pathologies plus complexes.

Cela implique des prises en charge différenciées et plurielles reposant sur la notion de parrainage, un suivi psycho-éducatif individualisé (alliance de psychothérapie et d'éducatif) dont la mission est confiée à un psychothérapeute qui travaille en étroite collaboration avec un directeur de Thélémythe. Ce binôme est chargé de l'accompagnement de l'adolescent.

- favoriser et promouvoir leur insertion sociale.

PARRAINAGE

Dispositif original et essentiel consistant en la mise en œuvre d'un binôme administratif et psychothérapeutique susceptible de permettre à la dynamique conflictuelle de l'adolescent de trouver ses issues dans la mesure où chaque intervenant advient comme étayage pour les intervention de l'autre.

HÉBERGEMENT

L'hébergement est aménagé de manière personnalisée et individuelle rompant ainsi avec les dispositions collectives antérieures.

Hôtels, studios, résidences sociales, résidences hôtelières, résidences

étudiantes et foyers jeunes travailleurs sont sollicités pour héberger les adolescents qui ont la possibilité de moduler le choix initial.

Dans le cadre du projet individualisé concernant l'adolescent, l'hébergement au delà de sa fonction première, est un support médiateur dans la dynamique éducative et du travail thérapeutique.

ALLOCATION D'ENTRETIEN

Cette allocation est mise en place dans le cas, le plus fréquent, où l'adolescent ne peut assumer pécuniairement les besoins essentiels : l'alimentation, l'hygiène, l'achat et l'entretien de vêtements, le transport. C'est avec le directeur de service que ces questions d'argent sont abordées dans le cadre de l'apprentissage de la gestion d'un budget, mais aussi la capacité d'affronter les limites arithmétiques de ses moyens actuels. C'est à ce point que peut se constituer un espace d'analyse et de médiation.

L'allocation d'entretien s'élève actuellement à 450 euros maximum par mois. Elle est sujette à des variations en fonction de l'évolution de la prise en charge.

L'allocation d'entretien est en principe gérée par l'adolescent, souvent l'étayage du directeur de service est nécessaire. Elle lui est versée périodiquement à l'occasion de ses rendez-vous avec le directeur de service.

PROCESSUS D'ADMISSION

Il n'y a pas de critères figés définissant l'admission des adolescents confiés à Thélémythe par les travailleurs sociaux de l'Aide sociale à l'enfance; la procédure qui préside à leur accueil est aménagée pour les produire au cas par cas.

Au premier entretien, le directeur de service reçoit le candidat en vue d'apprécier les éléments de la demande. Il lui présente l'institution avec laquelle un projet est susceptible de voir le jour.

À l'issue de cette première évaluation, trois psychothérapeutes lui sont proposés. Ces trois entretiens préliminaires permettront de donner les premières indications pour la conduite de la prise en charge.

Le jeune communique son "choix" (cliniciens psychosociaux par ordre de préférence) à l'institution qui étudie son admissibilité en commission d'admission.

Celle-ci devient effective lors d'une réunion avec le directeur de service, le clinicien psychosocial, le référent de l'Aide sociale à l'enfance de l'adolescent.

SIÈGE

6 bis avenue du Maine - 75015 Paris

Téléphone : 01 49 54 01 00

Télécopie : 01 45 44 74 19

www.thelemythe.asso.fr

Courriel : info@thelemythe.asso.fr

ÉTABLISSEMENT DE PARIS

6 bis avenue du Maine - 75015 Paris

Téléphone : 01 49 54 01 00

Télécopie : 01 45 44 74 19

ÉTABLISSEMENT DE L'ESSONNE

64/66 rue Jean Argeliès - 91260 Juvisy-sur-Orge

Téléphone 01 49 54 01 21

Télécopie 01 69 56 51 42

ÉTABLISSEMENT DES HAUTS DE SEINE

69 rue de la République - 92800 Puteaux

Téléphone : 01 49 54 01 27

Télécopie : 01 47 96 80 69

ÉTABLISSEMENT DE SEINE SAINT-DENIS

29 avenue Pasteur - 93100 Montreuil

Téléphone : 01 49 54 01 24

Télécopie : 01 48 51 00 02

ÉTABLISSEMENT DU VAL DE MARNE

34 rue Charles Silvestri - 94300 Vincennes

Téléphone : 01 49 54 01 11

Télécopie : 01 43 28 26 62